

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

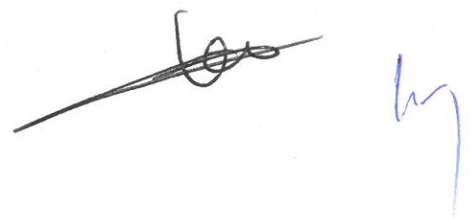
Numéro de gestion : 2017 B 02388 Numéro SIREN : 722 019 734 Nom ou dénomination : ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2019 sous le numéro de dépôt 4329

ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS FRANCE SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Handwritten signature and initials in black and blue ink.



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Aux Associés
ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS FRANCE SAS
560, avenue Marguerite Perey
77127 Lieusaint

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Entreprises SARL, 63 rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 55 00, Fax: +33 (0)1 56 57 57 58, www.expert-comptable.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627.
TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 23 avril 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Entreprises



Laurent Deliot



© ASSA ABLOY. All rights reserved

ASSA ABLOY is the global leader in door opening solutions, dedicated to satisfying end-user needs for security, safety and convenience

ASSA ABLOY Group
COMPTES ANNUELS 2018

2018

COMPTES ANNUELS
SAS ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	155 124,11	153 844,90	1 279,21	951,83
Fonds commercial	4 742 854,56	455 822,56	4 287 032,00	4 287 032,00
Autres immobilisations incorporelles	56 801,41	56 801,41		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	1 073 106,75	953 160,58	119 946,17	87 899,97
Autres immobilisations corporelles	3 167 643,83	2 435 577,23	732 066,60	539 898,64
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	26 769 896,29		26 769 896,29	29 427 847,29
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	187 757,39		187 757,39	187 757,39
Autres immobilisations financières	235 079,98	82 500,00	152 579,98	187 699,91
ACTIF IMMOBILISE	36 388 264,32	4 137 706,68	32 250 557,64	34 719 087,03
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	3 863,61		3 863,61	64 127,40
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 364 711,07	151 483,00	4 213 228,07	3 690 131,12
Avances, acomptes versés sur commandes	86 878,10		86 878,10	130 835,66
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	25 695 823,27	873 692,99	24 822 130,28	22 216 661,28
Autres créances	16 308 562,17		16 308 562,17	12 023 437,22
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	25 266,09		25 266,09	25 266,09
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	497 213,22		497 213,22	561 164,89
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	510 064,13		510 064,13	395 259,12
ACTIF CIRCULANT	47 492 381,66	1 025 175,99	46 467 205,67	39 106 882,78
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	83 880 645,98	5 162 882,67	78 717 763,31	73 825 969,81

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
Capital social ou individuel (dont versé : 929 880,00)	929 880,00	929 880,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 689 661,47	5 689 661,47
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	92 988,71	92 988,71
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)	10 997,07	10 997,07
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	770 837,65	770 837,65
Report à nouveau	1 320 082,99	1 312 469,55
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 522 582,00	8 077 613,42
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	14 337 029,89	16 884 447,87
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	783 642,51	439 595,28
Provisions pour charges	2 387 716,00	2 301 070,00
PROVISIONS	3 171 358,51	2 740 665,28
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 358 200,05	938 896,34
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 515 906,83	8 462 079,15
Dettes fiscales et sociales	11 451 374,40	12 632 394,07
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	41 166 378,49	31 545 771,54
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	717 515,14	621 715,56
DETTES	61 209 374,91	54 200 856,66
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	78 717 763,31	73 825 969,81

C. Compte de Résultat

Rubriques	France	Exercice 2018 Exportation	Total	Exercice 2017
Ventes de marchandises	30 654 191,32		30 654 191,32	27 526 245,47
Production vendue de biens				
Production vendue de services	44 503 581,37		44 503 581,37	42 090 502,33
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	75 157 772,69		75 157 772,69	69 616 747,80
Production stockée				
Production immobilisée			16 531,35	136 062,84
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			2 439 495,41	3 031 440,13
Autres produits			1 007 979,88	1 061 870,66
PRODUITS D'EXPLOITATION			78 621 779,33	73 846 121,43
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			33 149 545,33	30 140 837,90
Variation de stock (marchandises)			(603 685,95)	198 725,95
Achats de matières premières et autres approvisionnements			12 615,33	35 136,88
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			60 263,79	250 124,49
Autres achats et charges externes			16 668 601,65	16 292 281,12
Impôts, taxes et versements assimilés			1 283 101,53	1 067 293,72
Salaires et traitements			15 055 973,85	13 945 747,39
Charges sociales			8 401 612,04	7 507 734,23
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			325 919,73	208 586,18
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			253 243,21	233 967,83
Dotations aux provisions			749 931,50	964 165,00
Autres charges			183 685,47	156 773,53
CHARGES D'EXPLOITATION			75 540 807,48	71 001 374,22
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 080 971,85	2 844 747,21
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			3 733 702,56	6 024 186,00
Produits financiers de participations			376 515,02	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 357 187,54	6 024 186,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			383 124,02	413 261,42
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			383 124,02	413 261,42
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			3 350 578,54	5 610 924,58
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			6 431 550,39	8 455 671,79
PRODUITS EXCEPTIONNELS			9 747,93	975 706,97
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			9 747,93	959 078,27
Produits exceptionnels sur opérations en capital				16 628,70
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			7 979,75	54 904,05
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			7 979,75	38 969,29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				15 934,76
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			1 768,18	920 802,92
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			125 841,57	252 247,69
Impôts sur les bénéfices			784 895,00	1 046 613,60
TOTAL DES PRODUITS			82 365 229,82	80 846 014,40
TOTAL DES CHARGES			76 842 647,82	72 768 400,98
BENEFICE OU PERTE			5 522 582,00	8 8 077 613,42

ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS FRANCE S.A.S.

560 avenue Marguerite Perey

77 127 LIEUSAIN

ANNEXE AUX COMPTES

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

SOMMAIRE ANNEXE

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2018	7
II. REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
III. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	12
1. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	12
1.1. EVOLUTION DE L'ACTIF IMMOBILISE	12
1.2. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	13
1.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14
1.4. STOCKS.....	14
1.5. CREANCES ET DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE	14
1.6. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	15
1.7. COMPTES DE REGULARISATION.....	16
2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	17
2.1. CAPITAUX PROPRES.....	17
2.2. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL.....	17
2.3. ETAT DES PROVISIONS	18
2.4. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	20
2.5. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	20
2.6. CHARGES A PAYER.....	21
2.7. COMPTES DE REGULARISATION.....	21
3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	22
3.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	22
3.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.....	23
3.3. REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	23
3.4. RESULTAT FINANCIER.....	24
3.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	25
3.6. IMPOT SUR LES BENEFICES	26
4. INFORMATIONS DIVERSES.....	28
4.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE	28
4.2. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE...	28
4.3. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	28
4.4. ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	29
4.5. ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL.....	29

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2018

Dans le cadre du regroupement des activités au sein d'ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS France, la filiale CRAWFORD NORMSTAHL SAS a été dissoute sans toutefois être liquidée et son patrimoine a été transmis à l'associé unique : ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS France (AAESF). Cette opération a été réalisée avec effet rétroactif fiscal au 01/01/2018. Les titres de cette filiale étaient comptabilisés pour un montant brut de 2 355 264€ et dépréciés à hauteur de 981 961€, dans les comptes AAESF avec une situation nette de 1 749 818€ ce qui a généré un boni de fusion qui a été comptabilisé en produits financiers à hauteur de 376 515€.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2018

L'activité Pedestrian Doors Solutions (PDS) se séparera de l'entité ASSA ABLOY Entrance Systems France pour devenir une entité juridique à part entière sous le nom de ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS PIETONNES SAS. Cette création de société sera réalisée avec les apports d'actifs nets de l'activité PDS. L'apport partiel sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 24 avril 2019. Cette opération aura un effet rétroactif fiscal et comptable au 01/01/2019.

LITIGES :

Dans le cadre de son activité la société Assa Abloy Entrance Systems France SAS est partie dans des contentieux et litiges faisant l'objet ou non de procédures devant les tribunaux. Ces procédures sont suivies par le service juridique de la société, celui du Groupe Assa Abloy ainsi que par leurs conseils et avocats et donnent lieu à la constatation d'une provision dans les comptes de Assa Abloy Entrance Systems France SAS quand les critères de comptabilisation d'une provision selon les règles comptables françaises sont respectés.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan avant répartition, dont le total est de 78 717 763 € et le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dont le total des produits est de 82 365 230 € dégagent un bénéfice de 5 522 582 €.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2016-07).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables
Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée probable d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations.

Les règles et méthodes comptables relatives au fonds de commerce issu de la fusion entre Crawford France Holding SAS et Assa Abloy Entrance Systems France SAS sont les suivantes:

- Le montant du fonds de commerce inscrit à l'actif du bilan de Assa Abloy Entrance Systems France SAS correspond à la valeur comptable des titres de l'absorbée à l'actif du bilan de l'absorbante diminué du montant de la situation nette de l'absorbée à la date d'effet comptable de la fusion ;
- A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition du fonds de commerce est comparée à la valeur d'usage de ce fonds de commerce déterminée en fonction de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence ;
- La valeur d'usage du fonds de commerce a été justifiée sur la base de prévisions d'activité et de résultats établies selon l'appréciation actuelle des dirigeants sociaux.

II.2 Immobilisations corporelles et logiciels :

Les immobilisations figurent à l'actif à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée probable d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

. Logiciels	: 1 an, linéaire
. Agencements, aménagements divers	: 10 ans, linéaire
. Mobilier	: 10 ans, linéaire

. Matériel de bureau	: 3/5 ans, linéaire
. Matériel de transport	: 5 ans, linéaire
. Matériel et outillage	: 3/5/7 ans, linéaire

II.3 : Immobilisations financières :

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût historique;

Si cette valeur est inférieure à leur valeur actuelle, une dépréciation est constituée pour la différence;

La valeur actuelle des participations est déterminée compte tenu de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, de la rentabilité des filiales, ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat.

II.4 : Stocks et travaux en cours :

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient.

II.5 : Créances clients :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

II.6 : Conversion des éléments en devises :

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux cours en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences de change latentes en résultat sont constatées en écarts de conversion active et passive.

II.7 : Provision pour risques :

Des provisions sont constatées pour couvrir des risques, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables, et qui ont pu être estimés de manière fiable.

➤ Provision pour retraites :

Conformément à la recommandation n° 2013-R.02 de l'ANC (constatation des pertes et gains actuariels sur l'année), la société comptabilise une provision pour indemnités de fin de carrière (IFC). Les engagements d'Assa Abloy Entrance Systems en matière de retraites et indemnités

assimilées sont calculés sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan. Cette estimation, effectuée annuellement conformément à la recommandation n°2013-R.02 de l'ANC, tient compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évaluation des salaires et d'une actualisation des sommes à verser. Les engagements en matière de pensions et retraites ont été évalués au 31 décembre 2018 à 2 237 315 €.

Les écarts actuariels sont constatés directement dans le résultat de l'exercice.

Les hypothèses sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 1.76 %

Taux d'inflation : 2.00%

Taux d'évolution des salaires : si âge < 55 ans : 2.25%, si âge ≥ 55 ans : 1 %

Age de départ en retraite :

Management : 64

Non-management : 62

Taux de charges sociales : 50.00%

Mortalité : INSEE TD/TV 2012 – 2014

Table de turnover :

Ex-Besam

16 – 24 ans : 15.00 %
 25 – 29 ans : 12.00 %
 30 – 34 ans : 9.00 %
 35 – 39 ans : 6.00 %
 40 – 44 ans : 3.00 %
 45 – 49 ans : 1.00 %
 50 – 54 ans : -
 + 55 ans : -

Ex-BA Albany

16 – 24 ans : 25.00%
 25 – 29 ans : 18.00%
 30 – 34 ans : 18.00%
 35 – 39 ans : 15.00%
 40 – 44 ans : 10.00%
 45 – 49 ans : 5.00%
 50 – 54 ans : 2.00%
 + 55 ans : -

Ex-Crawford :

16 – 24 ans : 25.00%
 25 – 29 ans : 25.00%
 30 – 34 ans : 18.00%
 35 – 39 ans : 14.00%
 40 – 44 ans : 10.00%
 45 – 49 ans : 6.00%

50 – 54 ans : 3.00%
+ 55 ans : -

Dans le cadre du calcul de la provision pour indemnité de départ en retraite il a été calculé 5 catégories de salariés :

- A1 : Administratifs cadres
- A2 : Administratifs non cadres
- B1 : Commerciaux, Conducteur de travaux Management cadres
- B2 : Commerciaux, Conducteur de travaux, Management non cadres
- C2 : Techniciens après ventes non cadres

➤ Provision pour garantie clients :

La société garantie certains matériels livrés pour une durée de 1 an. Cette provision est calculée sur la base des taux de retours en garantie observés par familles de produits et des coûts anticipés pour leur traitement. La provision pour garantie clients s'élève à 329 K€ au 31 décembre 2018.

➤ Provision pour pertes à terminaison propres aux chantiers en cours :

Lorsqu'une perte à terminaison sur un contrat est probable, la société comptabilise une provision pour la totalité de la perte estimée.

Au 31 décembre 2018 il n'a été constaté aucune provision de perte à terminaison dans la mesure où la société n'a identifié aucun risque de perte à terminaison à la clôture.

II.8 : Reconnaissance du chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires pour la vente de pièces détachées est reconnu lors du transfert de propriété qui intervient généralement lors de la livraison physique des produits au client.

Pour ce qui concerne l'activité d'installation de portes industrielles, la méthode de reconnaissance du revenu est la méthode à l'achèvement (PCG, art 380-1).

Pour ce qui concerne les ventes de services (maintenance notamment), la société reconnaît son chiffre d'affaires au prorata des prestations réalisées.

III. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

1.1. EVOLUTION DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations incorporelles, corporelles et financières ont varié comme suit au cours de l'exercice 2018 :

1.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	4 952 780,08	2 000,00			4 954 780,08
Total 1 Incorporelles	4 952 780,08	2 000,00	0	0	4 954 780,08
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	570 311,56	306 144,00		41 511,31	834 944,25
Installations techniques, matériels et outillages	993 489,58	78 417,17	1 200,00		1 073 106,75
Matériel de transport	989 855,10	8 382,36			998 237,46
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 264 413,23	155 517,74	-1 200,00	84 268,85	1 334 462,12
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	3 818 069,47	548 461,27	0	125 780,16	4 240 750,58
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	8 770 849,55	550 461,27	0	125 780,16	9 195 530,66

- (1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

1.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	483 381,92	1 672,62		485 054,54
Total 1	483 381,92	1 672,62	0	485 054,54
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations générales et agencements	317 111,09	188 224,89	41 511,31	463 824,67
Installations techniques, matériels et outillages	905 589,61	47 570,97		953 160,58
Matériel de transport	943 403,16	40 392,55		983 795,71
Matériel de bureau informatique, mobilier	1 024 167,00	48 058,70	84 268,85	987 956,85
Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Total 2	3 190 270,86	324 247,11	125 780,16	3 388 737,81
TOTAL	3 673 652,78	325 919,73	125 780,16	3 873 792,35

1.2. Liste des Filiales et Participations

CRAWFORD-NORMSTAHL S.A.S. détenue à 100% a été absorbée par une Transmission Universelle de Patrimoine en mars 2018 ;

ASABH SARL détenue à 25 %.

Bretagne Fermetures Industrielles S.A.S détenue à 100%.

Nergeco S.A détenue à 100%.

Aucune dépréciation n'a été pratiquée sur l'ensemble de ces titres.

Tableau des filiales et participations

Société	Capitaux propres (y compris résultat de l'exercice)	% capital détenu	Valeur comptable nette des titres détenus	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
ASABH SARL	468 683	25,16 %	24 544	463 552	103 259	0
Bretagne Fermetures Industrielles	(142 283)	100%	764 352	4 266 627	(311 869)	0
NERGECO	10 616 890	100%	25 980 000	19 688 575	6 208 387	3 357 185
AAES Pietonnes SAS	1 000	100%	1 000	0	0	0

1.3. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2018	Provision	Valeur Nette au 31/12/2018
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres participations	30 409 808,32	1 000,00	(3 640 912,03)	26 769 896,29	0	26 769 896,29
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	457 957,30		(35 119,93)	422 837,37	82 500,00	340 337,37
TOTAL	30 867 765,62	1 000,00	(3 676 031,96)	27 192 733,66	82 500,00	27 110 233,66

1.4. Stocks

1.4.1. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2018
Matières premières	3 863,61		3 863,61
Marchandises	4 364 711,07	151 483,00	4 213 228,07
Produits finis	0	0	0
En-cours de production de biens	0	0	0
En-cours de production de services	0	0	0
TOTAL	4 368 574,68	151 483,00	4 217 091,68

1.4.2. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe 2.3.4. Etat des Provisions.

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient et sont dépréciés au cas par cas.

1.5. Créances et dettes représentées par des effets de commerce

Il n'y a pas de dettes représentées par des effets de commerce.

Les créances représentées par des effets de commerce s'élèvent à 127 164 €.

1.6. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 42 937 286,94 € en valeur brute au 31/12/2018 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	422 837,37	422 837,37	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts	187 757,39	187 757,39	
Autres immobilisations financières	235 079,98	235 079,98	
ACTIF CIRCULANT :	42 514 449,57	42 514 449,57	0
Clients	25 482 242,29	25 482 242,29	
Clients douteux	213 580,98	213 580,98	
Personnel et comptes rattachés	120 114,93	120 114,93	
Organismes sociaux	102 333,72	102 333,72	
Etat : impôts et taxes diverses	3 792 088,11	3 792 088,11	
Groupe et associés	7 702 253,82	7 702 253,82	
Débiteurs divers	4 591 771,59	4 591 771,59	
Charges constatées d'avance	510 064,13	510 064,13	
TOTAL	42 937 286,94	42 937 286,94	0
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

1.6.1. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Créances clients et comptes rattachés	25 695 823,27	873 692,99	24 822 130,28	22 216 661,28
Autres créances	16 308 562,17		16 308 562,17	12 023 437,22
TOTAL	42 004 385,44	873 692,99	41 130 692,45	34 240 098,50

Dont créances rattachées aux entreprises liées et aux participations :

Chiffres exprimés en euros	2018	2017
Clients sociétés affiliées	317 435,73	627 671,98
Autres créances	4 024 000,00	4 416 000,00
Prêts et immobilisations financières		
Créances court terme (Cashpool)	7 702 253,82	1 443 307,46
TOTAL	12 043 689,55	6 486 979,44
Charges financières	379 960,53	370 190,75

Les provisions sont détaillées au paragraphe 2.3. Etat des Provisions.

Il n'existe pas de transaction significative qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales de marché par la société avec des parties liées ou des dirigeants, des membres de leurs familles ou des sociétés qu'ils contrôlent.

1.6.2. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	4 056 252,26	4 448 252,26
Produits à recevoir	0	0
Clients – Factures à établir	164 900,95	116 883,56
Créances fiscales et sociales	450 909,91	1 370 491,00
Débiteurs divers	509 571,38	567 192,94
TOTAL	5 181 634,50	6 502 819,76

1.7. Comptes de régularisation

1.7.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 510 064,13 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Charges d'exploitation	510 064,13	395 259,12
Charges financières	0	0
Charges exceptionnelles	0	0
TOTAL	510 064,13	395 259,12

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

2.1. Capitaux propres

LIBELLE	AU 01/01/2018	+	-	Net 31/12/2018
Capital	929 880,00			929 880,00
Primes d'émission, de fusion	5 689 661,47			5 689 661,47
Réserve légale	92 988,71			92 988,71
Réserves réglementées	10 997,07			10 997,07
Autres réserves	770 837,65			770 837,65
Report à nouveau	1 312 469,55	8 077 613,42	8 069 999,98	1 320 082,99
Résultat	8 077 613,42	5 522 582,00	8 077 613,42	5 522 582,00
TOTAL	16 884 447,87	13 600 195,42	16 147 613,40	14 337 029,89

2.2. Composition du Capital Social

LIBELLE	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1. Actions composant le capital social au début de l'exercice	15 498	60,00
2. Actions émises	0	0
3. Actions annulées	0	0
4. Action composant le capital social en fin d'exercice	15 498	60,00

La société ALBANY DOOR SYSTEMS AB a cédé à AAES IDDS AB (Suède) ses 2 120 actions durant l'exercice 2017.

A la clôture, la Société est donc détenue à :

- 86.11% par AAES IDDS AB (Suède), qui détient 13 346 actions
- 13.89% par BESAM AB, qui détient 2 152 actions

2.3. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

2.3.1. Provisions pour risques et charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 149 375,00	235 143,00	147 203,00	2 237 315,00
Provision médaille du Travail	3 450,00	0	0	3 450,00
Provisions pour garantie Clients	318 145,28	11 075,23	0	329 220,51
Provisions pour perte de marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes pénalité	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	269 695,00	486 972,00	155 294,00	604 823,00
TOTAL	2 740 665,28	733 190,23	302 497,00	3 171 358,51

2.3.2. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Provisions sur immos incorporelles	181 414,33	0	0	181 414,33
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	981 961,03	0	981 961,03	0
Provisions autres immos financières	82 500,00	0	0	82 500,00
TOTAL	1 245 875,36	0	981 961,03	263 914,33

2.3.3. Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

2.3.4. Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Matières premières	0	0	0	0
Produits finis	0	0	0	0
Marchandises	70 894,00	80 589,00	0	151 483,00
TOTAL	70 894,00	80 589,00	0	151 3,00

2.3.5. Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Poste : Clients douteux	806 470,25	374 395,48	307 172,74	873 692,99
Poste : Autres créances	0	0	0	0
TOTAL	806 470,25	374 395,48	307 172,74	873 692,99

2.4. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0		
Autres emprunts obligataires	0	0		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	0	0		
à 1 an maximum à l'origine	0	0		
à plus d'1 an à l'origine	0	0		
Emprunts et dettes financières divers	0	0		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 515 906,83	5 515 906,83		
Personnel et comptes rattachés	1 970 989,50	1 970 989,50		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 182 429,46	2 182 429,46		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	0	0		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 027 994,73	7 027 994,73		
Obligations cautionnées	0	0		
Autres impôts et comptes rattachés	269 960,71	269 960,71		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Groupe et associés	40 233 960,68	40 233 960,68		
Autres dettes	932 417,81	932 417,81		
Dette rep. de titres emp. ou remis en garantie	0	0		
Produits constatés d'avance	717 515,14	717 515,14		
TOTAL	58 851 174,86	58 851 174,86	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			

2.5. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

CREANCES	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 515 906,83	8 462 079,15
Autres dettes	41 166 378,49	31 545 771,54
TOTAL	46 682 285,32	40 007 850,69

Dont dettes rattachées aux entreprises liées et aux participations :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Fournisseurs sociétés affiliées	1 528 553,00	2 570 495,74
Autres dettes	0	1 285 648,00
Dettes court terme (Cashpool)	40 233 960,68	28 862 253,32
Valeurs nettes comptables	41 762 513,68	32 718 397,06

2.6. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 178 029,72	2 129 852,23
Dettes fiscales et sociales	2 915 983,58	2 624 632,22
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 358 200,05	938 896,34
Clients situations facturées	687 692,10	609 031,83
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	931 325,57	1 933 322,86
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	717 515,14	0
DETTES	8 788 746,16	8 235 735,48

2.7. Comptes de régularisation

2.7.1. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Produits d'exploitation	717 515,14	621 715,56
Produits financiers	0	0
Produits exceptionnels	0	0
TOTAL	717 515,14	621 715,56

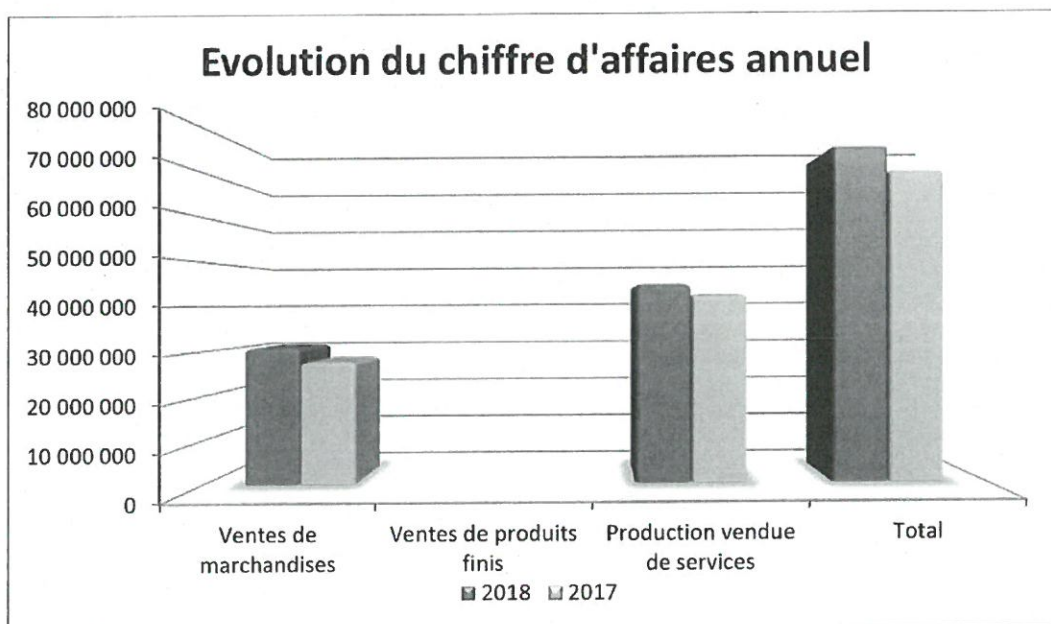
IV. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

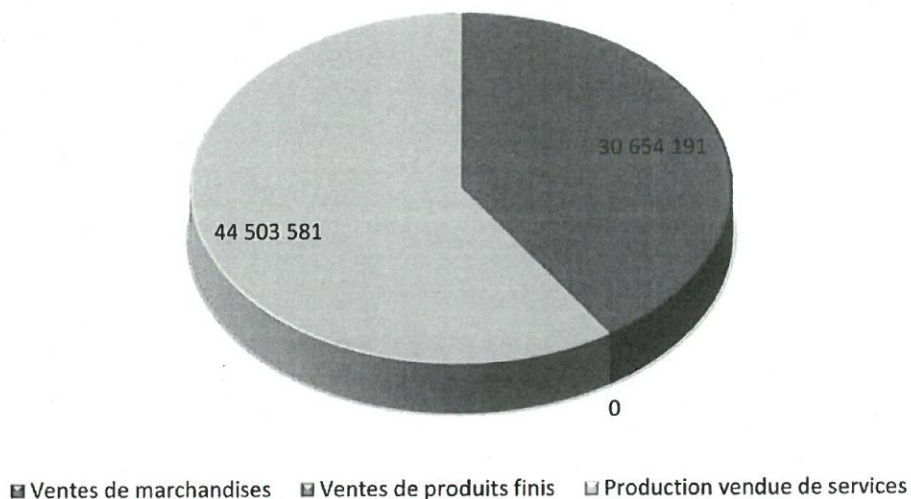
3.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2018 CEE + Export	Total	Exercice 2017 Total
Ventes de marchandises	30 654 191,32	0	30 654 191,32	27 526 245,47
Ventes de produits finis	0	0	0	0
Production vendue de services	44 503 581,37	0	44 503 581,37	42 090 502,33
Chiffre d'affaires	75 157 772,69		75 157 772,69	69 616 747,80
%	100,00 %	%	100,00 %	



Répartition du chiffre d'affaires



3.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Production stockée	0	0
Production immobilisée	16 531,35	136 062,84
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	1 007 979,88	0
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	2 439 495,41	4 093 310,79
TOTAL	3 464 006,64	4 229 343,63

3.3. Rémunération du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires de Commissariats aux Comptes s'élèvent à 55 000 € (HT) au 31/12/2018.

[Signature]

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS FINANCIERS	3 733 702,56	6 024 186,00
Produits financiers de participations	376 515,02	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	3 357 187,54	6 024 186,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
CHARGES FINANCIERES	383 124,02	413 261,42
Dotations financières aux amortissements et provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	383 124,02	413 261,42
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
RESULTAT FINANCIER	3 350 578,54	5 610 924,58

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	3 357 185,18
- Dividendes Hors Groupe	0
TOTAL	3 357 185,18

Sociétés concernées	Dividendes reçus
SASU NERGECO	3 357 185,18

3.5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 1 768,18 € se compose de :

- Produits exceptionnels pour 9 748 € qui concernent principalement des remboursements de cotisations sociales AGEFIPH.
- Charges exceptionnelles pour 7 980 € qui concernent principalement des pénalités de retard de chantier (client LIDL).

Il s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 747,93	975 706,97
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 747,93	959 078,27
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	16 628,70
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 979,75	54 904,05
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 979,75	38 969,29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	15 934,76
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 768,18	920 802,92

Les charges et les produits des éléments d'actif cédés s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute	Valeur Nette Comptable	Prix de Cession	Résultat de cession
Ventes d'immobilisations corporelles	125 780,16	0	0	0
Ventes d'immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Ventes d'immobilisations financières	0	0	0	0
Mises au rebut Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Mises au rebut Immobilisations corporelles	0	0	0	0
TOTAL	125 780,16	0	0	0

3.6. Impôt sur les bénéfices

L'application du régime d'intégration fiscale qui a démarré au 1er janvier 1999 s'est achevée pour l'exercice 2018, par la sortie du périmètre de la société Crawford Normstahl SAS qui a été absorbée en 2018. La société suivante sera imposable :

- La société ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS France S.A.S. (anciennement Crawford France Holding S.A.S. et Assa Abloy Entrance Systems France S.A.S.U.) déposera une liasse fiscale à titre individuel et non pas en tant que tête de groupe d'intégration fiscale.

Conformément à l'article 223 du Code Général des Impôts, la durée d'application est de cinq ans, l'option a expiré le 31 décembre 2013 et a été tacitement renouvelée pour les cinq exercices suivants, soit jusqu'au 31 décembre 2018.

ASSA Abloy Entrance Systems France S.A.S. réalise un bénéfice fiscal pour l'exercice 2018 de 2 432 554,84 € et paiera son impôt correspondant seule.

3.6.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	6 307	(3 875)	2 432	(784)	0	(785)	5 522

Exercice 2018		
Bénéfice comptable de l'exercice	5 522 582,00	
1. Réintégrations fiscales	4 097 332,31	
2. Déductions fiscales	7 187 359,47	
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	2 432 554,84	
Déficit de l'exercice reporté en arrière	0	0
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice	0	0
RESULTAT FISCAL	2 432 554,84	

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

Ventilation	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)	Résultat net
Résultat avant impôts	6 431 550	(124 073)	6 307 477
Impôts : - au taux de 32.2658 % (dont CSB 99)	824 599	(39 704)	784 895
- sur PVL T			
Résultat après impôts	5 606 951	(84 369)	5 522 582

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.6.1. Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 446 K€.

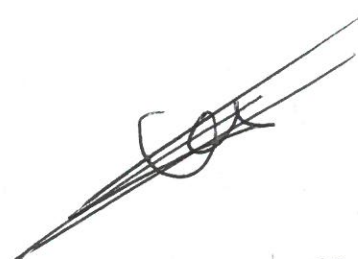
Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan il a été classé dans les autres créances fiscales.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui a été imputé sur l'impôt société dû au titre de l'exercice 2018.

Le CICE a été utilisé pour l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.



4. INFORMATIONS DIVERSES

4.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2018	Effectif
Cadres	132
Agents de maîtrise, techniciens	145
Employés	75
TOTAL	352

4.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société SAS ASSA ABLOY Entrance Systems France S.A.S., 560 Avenue Marguerite Perey 77127 LIEUSAIN - FRANCE, sont consolidés, par intégration globale, par le groupe ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS IDDS AB :

ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS IDDS AB
 ROSKILDEVAGEN 1B
 20121 MALMO
 SWEDEN

4.2.1. Exemption de Consolidation

La société ASSA ABLOY Entrance Systems S.A.S., étant elle-même consolidée au sein d'une structure appartenant à la Communauté Européenne, produisant des comptes consolidés conformes à la 7ème Directive, n'établit aucune consolidation pour ses activités françaises.

4.3. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

4.4. Engagements financiers

4.4.1. Engagements donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie	Néant			
Liés aux locations	Néant			
Liés aux prestations de services	Néant			
	0	0	0	0

4.4.2. Engagements reçus

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / immobilier / expansion	Néant			
Cautions Société Générale	1 811 K€	1 025 K€	786 K€	
	1 811 K€	1 025 K€	786 K€	0

4.5. Engagements sur le personnel

4.5.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Les engagements d'Assa Abloy Entrance Systems en matière de retraites et indemnités assimilées sont calculés annuellement conformément à la recommandation n°2013-R.02 de l'ANC, en tenant compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évaluation des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite ont été évalués au 31 décembre 2018 à 2 237 315 €.

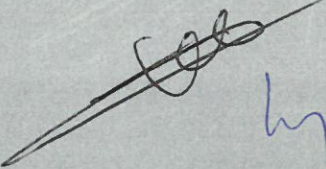
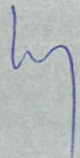
4.5.3. Participation des salariés

Les entreprises de plus de 50 salariés ont l'obligation de constituer une réserve spéciale de participation. Le calcul de la participation est fonction du total des salaires, du montant des capitaux propres, de la valeur ajoutée dégagée et du résultat fiscal.

Selon la formule préconisée par le Code du travail, la réserve spéciale de participation des salariés, aux résultats de l'entreprise, s'élève à 236 535€ pour l'exercice 2018. Cette somme a été réintégrée fiscalement sur l'exercice 2018, en revanche, le forfait social de 20% y afférent, a été comptabilisé à hauteur de 47 307€ et déduit fiscalement sur l'exercice 2018.

SAS ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS
560 Avenue Marguerite Perey

77127 LIEUSAIN
FRANCE
Tel : 0164882185
@ :

ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS FRANCE
 Société par actions simplifiée au capital de 929.880 euros
Siège social : 560 Avenue Marguerite Perey – CS 40813– 77563 LIEUSAIN
 722 019 734 RCS Melun

**EXTRAIT DU
 PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE et EXTRAORDINAIRE
 EN DATE DU 24 AVRIL 2019**

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 5.522.582 euros de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice :	5.522.582 €
Report à nouveau :	1.320.083 €
Bénéfice distribuable :	6.842.665 €
Distribution d'un dividende à hauteur de :	5.500.000 €

Prélevé de la façon suivante :

Sur le Bénéfice de l'exercice à hauteur de :	5.522.582 €
Nouveau Report à nouveau après affectation :	1.342.665 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, je vous rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivants :

- Pour l'exercice social clos le 31 décembre 2017, le 21 septembre 2018, un dividende de 8 069 999,98 euros, soit un dividende par action de 520,71 euros prélevé sur le Bénéfice distribuable et le Report à nouveau ;
- Pour l'exercice social clos le 31 décembre 2016, le 28 août 2017, un dividende de 3.000.000 euros, soit un dividende par action de 193,57 euros prélevé sur le Bénéfice distribuable et le Report à nouveau ;
- Pour l'exercice social clos le 31 décembre 2015, le 15 juin 2016, un dividende de 2.000.000 euros, soit un dividende par action de 129,04 euros prélevé sur le Bénéfice distribuable et le Report à nouveau ;

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme


 Le Président